CAHIER DES CHARGES
ORGANISATION DES TOURNOIS U9
2020/2021

Le présent cahier des charges a été adopté par le Comité directeur du 7 octobre 2020, sur proposition de la COCD.

Il est accompagné d'une annexe technique, adoptée par la COCD et amenée à évoluer chaque année après obtention du bilan des Ligues et des Zones et à l'occasion de la réunion annuelle de la COCD relative à l'harmonisation du développement territorial.

PRINCIPES GENERAUX

La programmation et le bilan des tournois U9 relèvent de la responsabilité des Ligues Régionales.
La coordination des calendriers est du ressort des Ligues Régionales en lien avec la Zone et le CTN du territoire.
L'organisation de ces animations est de la compétence des clubs.

I. Esprit du tournoi

Aucun score, aucun classement, aucun but ne devront être annoncés au cours du tournoi.
Pas de feuilles de match à produire mais une fiche bilan.

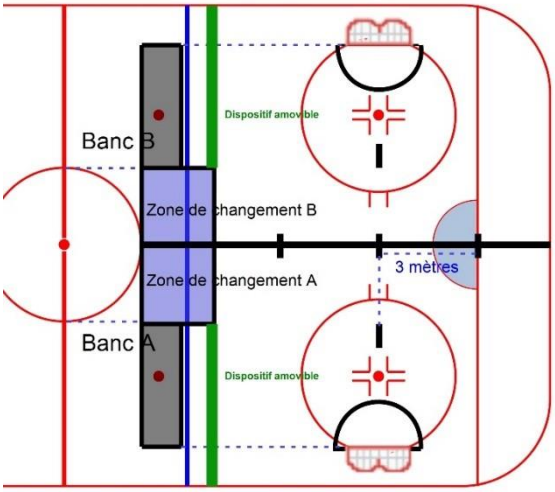

II. Aire de jeu, aménagements

1/3 de piste de taille normale, jeu en largeur.
Tout aménagement supplémentaire est à organiser au sein de chaque zone.

L'IIHF recommande que chaque patinoire dispose d'un équipement léger de séparations mobiles.

Doivent être utilisés : des buts légers (90 cm de haut x 130 cm de large) ou des réducteurs de cages, placés au milieu des zones de jeu.

Pour faciliter la mise en place il est recommandé de tracer un point central et une ligne médiane dans l'axe normal de la piste avec une bombe de peinture.

Doivent être utilisés des palets dits « palets bleus » (palets de couleur bleu de taille normale mais plus légers).

III. Équipement

Tous les joueurs (gardiens compris) doivent avoir un équipement complet adapté à leur taille. Ils doivent notamment utiliser des crosses de taille junior.

ORGANISATION D'UN TOURNOI U9

I. Composition des équipes

Les joueurs doivent appartenir aux années d'âge correspondant à la catégorie U9, ce qui correspond aux enfants nés en 2012 – 2013 et 2014.

Chaque club doit inscrire deux équipes composées chacune d'au moins huit joueurs/joueuses de champ et d'un gardien. Les clubs n'étant pas en mesure de respecter ces effectifs doivent faire une demande d'autorisation auprès de sa ligue régionale. Celle-ci étudie les demandes au cas par cas.

Le jeu se déroule à 4 contre 4 et 1 gardien par équipe.

II. Coordination du tournoi

Pour chacun des tournois, un responsable du club organisateur a la charge de coordonner les arbitres et la table de marque, ainsi que de veiller au respect du format du tournoi.

- La Ligue Régionale a la responsabilité de la coordination des tournoi U9.
- Elle coordonne le calendrier de l'ensemble des tournois U9, en lien avec la Zone et le CTN du territoire.
- Pour chacun des tournois U9, la Ligue Régionale est en contact avec le club organisateur et veille au respect du cahier des charges.
- Conformément au RAS, toutes les sanctions liées à l'organisation des tournois U9 sont dues à la Ligue Régionale d'appartenance du club organisateur.

Cette personne identifiée doit, en amont du tournoi :

- Faire valider le format par le référent développement de la Ligue Régionale dans laquelle se déroule le tournoi U9,
- Envoyer les invitations et le planning validé aux clubs participants,
- Recueillir les participations et les roosters (joueurs et bancs) extrait***s*** du logiciel hockeynet que toutes les équipes sont tenues de fournir.

Et, à l'issue du tournoi :

- Transmettre la fiche bilan du tournoi U9 au référent développement de sa Ligue Régionale au plus tard le mercredi suivant le tournoi U9. Une fois le dernier tournoi réalisé, le référent développement de la Ligue Régionale devra faire un bilan annuel de ces tournois à sa Zone d'appartenance.

Les officiels de table de marque sont responsables du chronométrage. Il n'y a ni feuille de match, ni statistique, ni score, ni classement.

III. Mise au jeu

Les engagements se font au début du match, des périodes et après un but.
Lors des changements de bloc, le palet est laissé libre.
Lors d'un arrêt du gardien, l'arbitre siffle, s'empare du palet et le jette dans un coin derrière le but en faisant reculer les joueurs de l'équipe adverse.

IV. Temps de Jeu

- *Durée du tournoi*

Elle est déterminée par l'organisateur dans les limites de 72 (ex. 4*18') à 108 minutes (ex. 6*18') cumulées par équipe.

Il est recommandé de programmer des matchs secs en une seule période pour faciliter la gestion des rotations et gagner du temps dans la mise en place.

Les formats à six équipes et plus, imposent :

- des pauses aux participants non concernés par les matchs en cours, dans le cas des patinoires qui n'utilisent que deux zones de jeu
- ou l'utilisation de la zone centrale pour faire des ateliers ou un match pour les patinoires qui utilisent les trois zones de jeu.

- *Durée de jeu*

Chaque présence sur la glace d'un bloc est de 60 secondes sans arrêt de chronomètre.

Au signal sonore, les quatre joueurs doivent changer. Il est obligatoire de faire participer au match de façon égale (même temps de jeu) tous les joueurs figurant sur la liste des joueurs alignés par chaque équipe.

V. Hors-jeu

Il n'y a pas de hors-jeu ni de dégagement interdit.

VI. Infractions aux règles, pénalités.

Quand un joueur commet une infraction, l'arbitre peut siffler pour arrêter le jeu et expliquer au joueur la raison de cet arrêt. Il n'y pas de pénalité. Un engagement est alors fait au centre.

En cas de récidive, le responsable de l'équipe dont fait partie le joueur peut l'exclure temporairement ou définitivement du match et le remplacer.

VII. Remplaçants

La zone centrale est utilisée comme « banc des joueurs », sauf aménagement particulier dans le cas où les trois zones sont utilisées.

VIII. Contacts non autorisés

Aucune mise en échec intentionnelle n'est autorisée.

IX. Arbitrage

- 2 à 3 arbitres du club organisateur_ qui peut également solliciter les clubs « invités ».
- Un arbitre ne peut officier que s'il présente un écart d'au moins une catégorie de plus.